

Trophées Habitat Senior Services 2021 Dossier

Pour cette deuxième édition des Trophées HSS, les jurys s'attacheront à valoriser des initiatives qui :

- Promeuvent le confort et la facilité d'usage du logement
- Contribuent à la prévention de la perte d'autonomie des seniors
- Veillent sur le bien-être des seniors
- Encouragent la participation à la vie sociale du territoire
- Luttent contre l'isolement des seniors
- Favorisent les liens intergénérationnels
- Accompagnent les plus fragiles dans l'avancée en âge

Pour chaque catégorie, 2 trophées seront remis :

- 1 récompensant un bailleur déjà labellisé
- 1 récompensant un bailleur engagé dans la démarche, mais non encore labellisé

Et dans un souci de simplification, deux catégories sont ouvertes : habitat adapté neuf ou existant (logement, parties communes et abords, intégration urbaine de la résidence) et services (individuels et collectifs).

QUI PEUT CANDIDATER ?

Chaque organisme engagé dans la démarche Habitat Senior Services® (licencié ou labellisé) peut proposer un projet. Ce projet peut être un projet partenarial avec une association, un acteur local ou encore une collectivité.

Deux dossiers, maximum, par organisme peuvent être proposés pour le concours (remplir deux dossiers).

Nom de l'action :

Nom de l'organisme HSS :

Personne contact:

Nom :

Prénom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

1. Votre projet a-t-il déjà reçu un prix ?

Oui Non

Si oui, en quelle année ?

2. Êtes-vous candidat à un autre appel à concours ?

- Oui Non

Si oui, lequel ?

3. Thématique principale dans laquelle s'insère votre projet :

Merci de ne cocher qu'une seule case / catégorie !

- Habitat adapté neuf ou existant (logement, parties communes et abords, intégration urbaine de la résidence)
 Services (individuels et collectifs)

4. Objectifs de l'action (4 à 5 lignes maximum) :

.....
.....
.....
.....

5. Décrire en quelques lignes le projet (1/2 page maximum – Des détails peuvent être apportés dans les annexes)

.....
.....
.....

6. Date de la première mise en œuvre :

7. Étapes du projet (1/2 page maximum) :

Décrire les différentes étapes qui ont été nécessaires à l'élaboration du projet, son éventuelle pérennisation (Contexte, création, préparation, organisation, mise en œuvre, suivi, évaluation...)

.....
.....
.....

8. Partenaires de l'action :

.....
.....
.....

9. Coût total de l'action :

Coûts directs et sources de financement

.....
.....
.....

10. En quoi cette action répond-elle à la thématique des Trophées (1/2 page maximum) ?

.....
.....
.....

11. Perspectives de l'action (1/2 page maximum) :

Reconduction, modification, évolution...

.....
.....
.....

12. Autres remarques (1/2 page maximum)

.....
.....
.....

Ce dossier de candidature **doit obligatoirement être accompagné de visuels (maximum 10 photographies illustrant le projet).**

Nous vous incitons également à nous transmettre **toute(s) pièce(s)-jointe(s) (vidéos, articles, documents internes...)** pouvant contribuer à son évaluation.

Liste des pièces jointes :

1.
 2.
- etc.

Veillez à respecter les espaces impartis pour chaque question et le nombre de pages.

Chaque initiative sera présentée sous forme synthétique sur notre site internet www.habitatseniorservices.fr

Une présentation des initiatives présélectionnées par le « jury interne » pourra être diffusée à l’occasion du congrès de l’USH.

Après accord des organismes concourant, les initiatives déposées et primées pourront être présentées sous une forme plus développée sur la partie réservée du site internet www.habitatseniorservices.fr

Dépôt du dossier

Ce dossier doit être renvoyé par mail pour le 15 septembre 2021 au plus tard :

tropheeshss@delphis-asso.org

Calendrier récapitulatif

Action	Date
Date limite de dépôt du dossier de candidature :	15 septembre 2021 minuit
Date limite de sélection des dossiers par le jury interne	29 septembre 2021
Date limite de sélection des trophées par le Grand Jury	16 octobre 2021
Campagne de communication et de promotion des Trophées H.S.S.	Septembre à décembre 2021
Remise des Trophées	1 ^{ère} quinzaine de novembre 2021
Date limite de contestation	30 décembre 2021

Renseignements

DELPHIS
Laure Bourgoïn
0156085425 – bourgoïn@delphis-asso.org